Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 79 (1953)

Heft: 11-12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro; Fr. 1.40
Abonnements et nos isolés
par versement au cpte de
ch. postaux Bulletin technique de la Suisse romande
Nº II. 5775, à Lausanne.

Rédaction et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475

Administration Ch. de Roseneck 6 Lausanne Organa de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux. ingénieur; H. Matti, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur. Tarif des annonces

1/1 page Fr. 264.— 1/2 » » 134.40 1/4 » » 67.20

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

1/8



Rue Centrale 5, Tél. 22 33 26 Lausanne et succursales

SOMMAIRE: Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, 1853-1953. — Travaux d'anciens élèves. — Aspects de l'économie électrique suisse sur le plan européen, par F. BOLENS, ingénieur E.P.U.L. — Le point de vue du producteur d'énergie électrique en Suisse, par W. COTTIER, ingénieur E.P.U.L. — De la valeur commerciale de la production d'énergie électrique, par R. LERESCHE, ingénieur E.P.U.L. — Le développement en Suisse de l'accumulation secondaire d'énergie hydraulique, par R. THOMANN, ingénieur E.P.U.L. — La Société romande d'Electricité, par P. PAYOT, ingénieur E.P.U.L. — Le sinstallations de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, et leur développement, par R. GOLAY, ingénieur E.P.U.L. — Aménagement de la nouvelle chute des Clées sur l'Orbe, par H. LAMBERT, ingénieur E.P.U.L. — L'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) et le développement de la production de l'énergie électrique en Suisse romande, par P. DUMUR, ingénieur E.P.U.L. — L'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) et le développement de la production de l'énergie électrique en Suisse romande, par P. DUMUR, ingénieur E.P.U.L. — L'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) et le développement de la production de l'énergie électrique en Suisse romande, par P. DUMUR, ingénieur E.P.U.L. — Les installations de chantier du barrage de la Grande Dizence, par J. EDBEMEULES, ingénieur E.P.U.L. — Dravaision des chantiers de montagne, par J.-E. DUBOCHET, ingénieur E.P.U.L. — Problèmes actuels d'entreprises de génie civil, par P. PETTREQUIN, ingénieur E.P.U.L. — Installations d'usines hydro-électriques à hautes chutes, par P. NEESER, ingénieur E.P.U.L. — Les limités de la puissance des alternateurs entraînés par des turbines hydro-électriques à par J. SCHNEIDER, ingénieur E.P.U.L. — Exacis sur modèles réduits d'ouvrages en béton armé, par A. VILLARD, ingénieur E.P.U.L. — Plancher à nervure en diagonale du temple de Saint-Marc, à Lausanne, par R. CURCHOD, ingénieur E.P.U.L. — Lonstructions métalliques légères en tôle pliée, par E. ROBERT, ingénieur E.P.U.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE 1853-1953 1

ASPECTS DE L'ÉCONOMIE ÉLECTRIQUE SUISSE SUR LE PLAN EUROPÉEN

par F. BOLENS, ingénieur E. P. U. L., directeur de la Société générale pour l'Industrie, Genève

L'influence de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne sur le développement de l'industrie de la production d'énergie électrique en Europe ne saurait être contestée. Toutes les nations de notre continent lui ont confié et lui confient encore nombre de leurs ressortissants pour y acquérir des connaissances qui leur permettent de jouer plus tard un rôle important dans la réalisation des programmes d'équipement hydro-électrique de leurs pays respectifs. D'autre part, les divers laboratoires de cette Ecole procèdent constamment à des études et à des essais motivés par l'exécution d'aménagements à l'étranger. Il paraît donc naturel, à l'occasion du centenaire de cet établissement, d'exposer quelques considérations dont la portée dépasse les frontières de notre pays.

¹ Nous achevons dans le présent numéro la publication de travaux d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, présentés à l'occasion du centenaire de cette Ecole; voir Bulletin technique n° 9-10 du 16 mai 1953. (Réd.).

L'unification économique de l'Europe se forge lentement et difficilement, mais elle se fait. Après la Communauté européenne charbon-acier, après le pool vert, on réalisera probablement le pool de l'électricité. Déjà, divers organes de l'OECE1 ont prévu un système d'accords à intervenir à l'intérieur de divers groupes de pays (tels que ceux du Benelux, de l'Allemagne occidentale et de la France, puis de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, et éventuellement de l'Italie. de la Suisse et de l'Autriche) et à réaliser au cours des prochaines années. Il ne s'agirait plus seulement de livraisons d'énergie d'apport ou d'échanges saisonniers, mais bien de fournitures massives, garanties et systématisées, et dont les caractéristiques seront arrêtées en fonction des besoins industriels permanents des pays intéressés.

¹ Organisation Européenne de Coopération Economique.